

17^e

CONFÉRENCE
ANNUELLE DU LOISIR
MUNICIPAL

**Le professionnel en loisir :
un agent de changement
qui influence
la qualité de vie
des citoyens**

**5 AU 7
OCTOBRE
RIVIÈRE-DU-LOUP
2016**



Association québécoise
du loisir municipal

LA VOIX UNIFIÉE DU LOISIR MUNICIPAL

CALM 2016

Thème

**Le professionnel en loisir :
un agent de changement
qui influence la qualité
de vie des citoyens**

L'année 2016 marquera le 14^e anniversaire de l'organisme Québec en Forme. Or, au cours de la dernière décennie, des changements importants ont pu être observés au Québec. Dans toutes les municipalités, les citoyens sont particulièrement affectés par les changements sociaux, qu'il s'agisse du modèle de la famille, du vieillissement de la population, de la diversification des communautés, de la conciliation travail-famille-loisir ou de l'omniprésence des réseaux sociaux. Les tendances inspirent de nouvelles façons de vivre, suscitant entre autres l'adoption de saines habitudes de vie au quotidien.

Cette effervescence a fait évoluer les préoccupations et les activités quotidiennes du professionnel en loisir. Sous l'œil attentif de ce dernier, les collectivités aspirent à des milieux de vie de qualité plus accessibles et sécuritaires pour tous. Pour réagir au vent de changement, on dénombre autant d'initiatives locales que l'on peut recenser de municipalités au Québec. Et dans la réalisation de la majorité de ces initiatives, on remarque la présence active et l'engagement résolu du professionnel en loisir.

La prochaine conférence annuelle du loisir municipal (CALM) souhaite mettre en lumière le rôle d'influence du professionnel en loisir dans

son milieu. C'est à partir d'expériences vécues que nous tenterons de démontrer le leadership et l'impact de ce dernier, à l'endroit de trois types d'acteurs : les citoyens, les services municipaux et les partenaires des réseaux locaux.

Le canal des initiatives proposées sera en lien avec les saines habitudes de vie, mais sans s'y limiter. Nous souhaitons par ailleurs adopter une perspective nouvelle permettant de couvrir l'ensemble des fonctions et responsabilités réelles qui incombent de nos jours au professionnel en loisir et qui dépassent largement le cadre du loisir dans sa vision traditionnelle.